



Extrait du registre des décisions

Bureau du 03 mai 2018

n° 061-18

Objet : RS - Acquisition d'autobus pour le réseau de transports en commun de l'agglomération chambérienne par l'intermédiaire de la Centrale d'achat du transport public

- date de convocation le 27 avril 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi trois mai à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 32

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	
Barby	
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Alois Chassot - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Christiane Boisselon à Driss Bourida - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Pierre Perez - de Marie Perrier à Xavier Dullin - de Dominique Pommat à Jérôme Esquevin

- conseillers excusés : 15

Jean-Pierre Beguin - Jean-Luc Berthalay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Catherine Chappuis - Albert Darvey - David Dubonnet - Maryse Fabre - Jean-Pierre Fressoz - Gérard Marcucci - Damien Regairaz - Christophe Richel - Alain Thieffentat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 03 mai 2018

délibération n° 061-18

objet **RS - Acquisition d'autobus pour le réseau de transports en commun de l'agglomération chambérienne par l'intermédiaire de la Centrale d'achat du transport public**

Josiane Beaud, vice-présidente chargée de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, rappelle que Chambéry métropole - Cœur des Bauges réalise et finance les investissements nécessaires à l'exploitation du réseau Stac. A ce titre, le programme pluriannuel d'investissements du contrat de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du réseau de transports en commun prévoit l'acquisition d'autobus courant 2018.

Compte tenu de la nécessité de remplacer des autobus vieillissants (Euro3), il est proposé d'acquérir, par l'intermédiaire de la Centrale d'achat du transport public, 12 autobus standards (Euro6 diesel) pour un montant d'investissement estimé à 2 900 000 € HT.

La reprise des autobus sortis du parc sera inscrite dans ce marché.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transports et mobilité,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres et des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

Vu la délibération n° 170-11 C du Conseil communautaire du 25 novembre 2011 portant choix du délégataire et approbation de la convention de délégation de service public pour le renouvellement du contrat de gestion du réseau de transports urbains sous la forme d'une régie intéressée et ses avenants,

Vu la délibération n° 012-15 C du 19 février 2015 portant adhésion à la Centrale d'achat du transport public,

Vu le budget 2018,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** l'acquisition, en 2018, de 12 autobus standards (Euro6 diesel) par l'intermédiaire de la Centrale d'achat du transport public,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer les marchés et tous documents à intervenir,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 061-18

Objet de l'acte : RS - Acquisition d'autobus pour le réseau de transports en commun de l'agglomération chambérienne par l'intermédiaire de la Centrale d'achat du transport public

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 2 - Délégation de service public 1 - Délibérations 5 - Autres

Date de l'acte : 03 mai 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180503-lmc1H20866H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20866H1

Date de transmission en Préfecture : 22 mai 2018

Date de réception en Préfecture : 22 mai 2018